

STAGES CLINIQUES

3.1. Première année

3.1.1. Les objectifs du stage.

Les stages cliniques permettent :

- l'initiation aux soins de santé primaire ;
- l'observation des relations thérapeutiques avec les patients, des relations avec les médecins et les autres professionnels de santé ;
- l'appréhension des bases générales du futur exercice;
- l'observation du fonctionnement d'un service hospitalier et de la bonne pratique professionnelle.

3.1.2. Nature et durée des stages agréés :

Stage d'initiation : 70 heures.

3.2. Deuxième et troisième année

3.2.1. Les objectifs généraux.

Les objectifs généraux des stages sont les suivants :

- étudier et apprendre à établir des relations avec les patients ;
- apprendre à collaborer à la prise en charge globale des patients et à la réalisation de protocoles thérapeutiques au sein d'une équipe pluri-professionnelle ;
- observer l'état des patients et établir des bilans qui accompagnent l'utilisation des techniques masso-kinésithérapiques;
- acquérir les connaissances pratiques et les techniques nécessaires à l'exécution des actes professionnels ;
- évaluer les techniques utilisées.

3.2.2 Nature et durée des stages.

Les terrains de stage doivent être agréés.

Le parcours de stage des deuxième et troisième années est de 1400 heures (40 semaines), dont un minimum de 980 heures de présence (28 semaines) :

- a) 700 heures (ou 20 semaines) dans les cinq champs cliniques suivants :
 - musculo-squelettique ;
 - neuromusculaire ;
 - cardio-respiratoire et viscérale ;
 - gériatrie ;
 - pédiatrie.
- b) 280 heures (ou 8 semaines) : autres stages, cliniques ou hors cliniques.